

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Didactique instrumentale ou vocale
Code	
Filières, orientations et options	<p><input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE <input type="checkbox"/> BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT</p> <p><input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Instruments historiques <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Direction d'orchestre <input type="checkbox"/> Direction de chœur <input type="checkbox"/> Composition <input type="checkbox"/> Composition à l'image <input type="checkbox"/> Musique et musicologie</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT <input checked="" type="checkbox"/> Instrumental <input checked="" type="checkbox"/> Vocal <input type="checkbox"/> Théorie</p> <p><input type="checkbox"/> MUSIQUE À L'ÉCOLE <input type="checkbox"/> RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> CONCERT <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Option Musique de chambre <input type="checkbox"/> Option Musique contemporaine <input type="checkbox"/> Option Performer-composer</p> <p><input type="checkbox"/> ORCHESTRE <input type="checkbox"/> ACCOMPAGNEMENT <input type="checkbox"/> Option Chef-fe de Chant</p> <p><input type="checkbox"/> MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> SOLISTE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> PRATIQUE HISTORIQUE <input type="checkbox"/> Instruments <input type="checkbox"/> Chant</p> <p><input type="checkbox"/> MUSIQUE MÉDIÉVALE <input type="checkbox"/> DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE <input type="checkbox"/> DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE</p> <p><input type="checkbox"/> COMPOSITION <input type="checkbox"/> COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE <input type="checkbox"/> Option Multimédia</p> <p><input type="checkbox"/> THÉORIE MUSICALE <input type="checkbox"/> Option Enseignement <input type="checkbox"/> Option Recherche <input type="checkbox"/> Option Ethnothéories</p> <p><input type="checkbox"/> MA EN ETHNOMUSICOLOGIE</p> <p><input type="checkbox"/> Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières</p>

Site	<input checked="" type="checkbox"/> Genève <input checked="" type="checkbox"/> Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : <input checked="" type="checkbox"/> A1 <input checked="" type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> A5	Si cours semestriel : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/> S3 <input type="checkbox"/> S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	<input checked="" type="checkbox"/> Cours régulier annuel <input type="checkbox"/> Cours régulier semestriel <input type="checkbox"/> Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	Les 32 heures annuelles comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - 24 heures de cours collectifs (voir 5.1) donnés soit 45' par semaine, soit 1h30 par quinzaine, planning communiqué en début d'année. - 8h réservées à chaque étudiant-e, à titre d'analyse de l'activité du point de vue didactique. Ces heures peuvent être suivies par les autres étudiant-e-s à titre facultatif (voir 5.2) et leur organisation est à discuter entre la/le professeur et l'étudiant-e. 	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	<input type="checkbox"/> Cours individuel <input type="checkbox"/> Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) <input type="checkbox"/> Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s : variable, de 1 à 10 étudiant-e-s	
Langue(s) d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Avoir validé l'unité d'enseignement : <input type="checkbox"/> Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
Observer et analyser les aptitudes et les difficultés d'un-e élève, afin de proposer une démarche méthodologique appropriée et saura accompagner l'apprentissage des différents profils d'élèves, notamment selon les cycles des écoles de musique. La compétence est principalement attendue par rapport à l'enseignement individuel, mais le déploiement en cours collectif instrumental et/ou selon certaines spécificités liées aux instruments est souhaitable.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Socle d'apprentissage commun à toutes les didactiques <ol style="list-style-type: none"> 1. Notions théoriques : <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'histoire personnelle et la pratique musicale des étudiant-e-s (biographie d'apprentissage), en vue de travailler sur l'évolution des compétences et des conceptions de l'enseignement spécifique de l'instrument. 		

- Organologie et histoire de l'enseignement spécifique de l'instrument et connaissances physiologiques spécifiques liées à la pratique de l'instrument.
- Connaissance, analyse et critique de la littérature didactique (méthodes, exercices, études, pièces, etc.). Repères méthodiques, musicaux, stylistiques et techniques en rapport avec l'âge et le niveau des élèves.
- Discussion et réflexion au sujet de différentes conceptions de la technique instrumentale / vocale et de son apprentissage progressif.
- Réflexion autour des difficultés principales de l'apprentissage instrumental / vocal ainsi que des moyens qui permettent de les dépasser.

2. Développement des gestes professionnels de l'étudiant-e :

- Observation, description et analyse des caractéristiques des élèves de didactique (niveau, type, particularités, aptitudes, difficultés, etc.) => portfolio de suivi des élèves.
- Supervision de chaque étudiant-e en situation d'enseignement avec ses propres élèves.
- Spécificité du travail avec les élèves débutant-e-s de tous âges.
- Situation d'enseignement proche des concours des écoles de musique (leçon probatoire).

Possibilités de contenus spécifiques selon les didactiques

Modalités d'enseignement/apprentissage spécifique à l'instrument, au style et selon l'expertise du/de la didacticien-ne.

Modalités d'apprentissage : musique d'ensemble, musique de chambre, cours collectif, cours individuel, etc.

- Intégration de certains développements récents de l'enseignement musical spécifique de l'instrument : improvisation, composition, pédagogie de groupe, moyens audio-visuels, travail avec des enregistrements, pédagogie du projet, musique contemporaine, etc.
- Approfondissement ou liens avec certains séminaires du cours de pédagogie.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Examen noté * | <input checked="" type="checkbox"/> Contrôle continu noté* | <input type="checkbox"/> Participation |
| <input type="checkbox"/> Rapport de stage | <input type="checkbox"/> Co-évaluation | |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Prestation artistique | <input type="checkbox"/> Production écrite | <input type="checkbox"/> Production orale |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) : prestation pédagogique | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

L'évaluation porte sur l'enseignement avec l'un des élèves de didactique de l'étudiant-e et est basée sur des critères précis (grille d'évaluation commune à toutes les didactiques), communiqués aux étudiant-e-s en début de chaque année académique. L'étudiant-e a droit à deux passages formatifs avant d'être évalué de manière certificative au 3^e passage.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | <input checked="" type="checkbox"/> Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| <input type="checkbox"/> Expert-e interne | <input type="checkbox"/> Expert-e externe |
| <input type="checkbox"/> Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

L'étudiant-e valide la didactique à condition qu'il/elle enseigne au minimum à deux élèves, toutes les semaines durant 2 ans. Si la condition de présenter deux élèves pour le suivi en didactique n'est pas remplie au 15 novembre de la 1^{ère} année de Master, l'étudiant-e peut être exclu-e de la formation, l'évaluation de l'unité d'enseignement étant impossible sans ces conditions.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	<p>La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</p> <p>Dans les cas des cours Didactique instrumentale et Didactique vocale, chaque didacticien-ne fixe les modalités de remédiation en fonction des lacunes constatées chez l'étudiant-e.</p>

8. Remarques

L'étudiant-e doit obtenir au minimum 4,0 chaque année du cursus. En cas de résultat insuffisant en 2^e année de formation, l'étudiant ne peut pas se présenter à l'examen pratique. En cas d'échec à la didactique, le stage n'est également pas validé, par logique d'articulation des deux unités d'enseignement.

9. Bibliographie

Sous la responsabilité de chaque didacticien-ne qui la fournit lors de son cours.

10. Enseignant-e-s

Alto	Montagne	Davide	NE+GE
Basson	Westphal-Pepin	Catherine	
Chant	Cavasino	Gabriella	NE+GE
Clarinette	Ehinger	Philippe	
Clavecin	Taillard	Constance	
Contrebasse	Brito Fuenmayor	David Alberto	NE+GE
Cor	Burnet	Pierre	
Flûte à bec	Zorzin	Nicolas	
Flûte traversière	Lingenberg	Jörg	
Guitare	Cerkovnik	Jure	
Harpe	Gay-des-Combes	Céline	
Harpes historiques	Gay-des-Combes	Céline	
Hautbois	Giraudo	Camille	
Luth	Kozyra	Wanda	
Orgue	Taillard	Constance	
Percussion	Paraire	Jean-Marie	
Piano	Laesser Zweifel	Nathalie	NE
Piano	Nikitine	Katherine	
Saxophone	Fumeaux	Elie	
Traverso	Van Cornewal	Sarah	
Trombone	Daviet	Jean-Marc	
Trompette	Rodrigues Oliveira	João	
Tuba et euphonium	Dartigues	Jean-Loup	

Viole de gambe	Knudsten	Cecilia	
Violon	Piguet	Olivier	NE
Violon	Servranckx	Pascale	
Violon baroque	NN		
Violoncelle	Singer	Sébastien	NE
Violoncelle	Abeille	François	
11. Validation du descriptif			
Date de validation	2025		
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM		